



Le Bourgneuf  
la Forêt

Bulletin n° 15



**Fin des travaux du club house.**



*Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances*

**Juillet 2015**

## SOMMAIRE

Page 2

*Le mot du Maire*

Page 3-11

*Le conseil municipal*

Page 12-13

*Informations*

Page 14

*État civil*

Page 15

*Infos communales*

Page 16

*Expression libre*

Page 17

*Service animation*

Page 19

*Familles rurales*

*Bibliothèque*

Page 19-20

*Les écoles*

Page 23-27

*La vie associative*

Page 28

*Défibrillateur*

*Secours catholique*

Page 29

*Tri des déchets*

Page 30

*Boîte à idées*

Page 32

*Fête communale*

Directeur Publication

*Michel FORTUNÉ*

Responsable Rédaction

*Aurélie VULLO STIENNE*

Imprimeur

*WIKI impression*



## **LE MOT DU MAIRE**

Quelle évolution pour notre territoire ?

Depuis de nombreuses années, tous les gouvernements qui se succèdent évoquent la nécessité de faire évoluer le « mille feuilles » français : fusion des communes, compétences pour les communautés de communes et conseils départementaux, territoire et responsabilités pour les régions. On en parle sans véritable volonté d'aboutir et le citoyen ne s'y retrouve plus, parfois même l'élu : c'est dire...

Pourtant progressivement, l'histoire s'écrit. Nos 36 000 communes ne se maintiendront pas dans le temps et les élus devront avoir le courage de se poser la question de mutualisation et ou de fusion car l'évolution est inéluctable. Ceci vaut aussi pour notre commune qui dispose aujourd'hui d'un certain confort mais qui sera difficilement tenable dans le futur puisque le déficit public national tient compte aussi des régions, des départements, des communautés de communes et des communes.

Les élus ont donc une importante responsabilité dans l'évolution de leur territoire et j'ai personnellement abordé la question de fusion des communes lors de la réunion des Maires du Pays de Loiron le 28 mai dernier. Ce dispositif bouleverserait les habitudes mais il est préférable d'anticiper plutôt que d'y être contraint. Cela s'appelle prendre son destin en main pour maintenir auprès de la population la qualité des équipements et des services. Rappelons que le statut de commune nouvelle a été créé par la loi de réforme des collectivités territoriales en décembre 2010 et précisé par une nouvelle loi de mars 2015. Ce régime s'adresse à quelques communes qui souhaiteraient se regrouper mais est aussi ouvert aux communes d'une même intercommunalité sans condition de seuil démographique.

Une page s'ouvre, j'espère qu'elle ne restera pas blanche, nous en reparlerons...

Comme elle s'y était engagée, la commune réalise la réhabilitation des vestiaires au terrain de football qui devrait être achevée fin juillet, de même que les places de stationnement face au cinéma «Le Trianon». Cela permettra à ces associations de disposer de meilleures capacités d'accueil.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement du budget communal et un étalement réfléchi des investissements nous évitent d'augmenter les impôts locaux pour le moment et ce malgré une légère baisse des dotations de l'Etat.

Enfin les commissions travaillent avec beaucoup d'assiduité dans leurs domaines respectifs avec les budgets qui leur sont alloués. Elles souhaiteraient souvent plus de moyens mais il faut partager et prioriser. Qu'elles en soient vivement remerciées et tous mes encouragements à continuer de servir l'intérêt général.

Avec l'été qui arrive, faisons de l'optimisme un gage de réussite car le pessimisme est un mal français qui décourage. Ayons confiance !

**Michel FORTUNÉ**

*Les Compte-rendus sont à la disposition de chaque citoyen à la Mairie*

## **CONSEIL MUNICIPAL de JANVIER 2015**

Absents : Meggie GENDROT ayant donné pouvoir à Michel FORTUNE  
Secrétaire : Mireille THEBERT

### **OPERATION AIRE DE STATIONNEMENT RUE DU TRIANON** **DEMANDE AIDE DETR 2015 ET DEPOT DECLARATION PREALABLE**

Monsieur le Maire rappelle l'approbation du projet de réalisation d'une aire de stationnement avec travaux de sécurité aux abords et rue du Trianon.

Il précise que ces travaux peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 2015 et le Conseil Municipal unanime

**SOLLICITE** une aide au taux de 20 % sur un montant de 81 535 € soit 16 307 €.

**AUTORISE** le Maire à signer la Déclaration Préalable et à déposer le dossier auprès des services instructeur.

**CONFIRME** confier au Cabinet LEGENDRE de Vitré la constitution du dossier pour un montant de 1 000 € HT

### **APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS**

Considérant l'avis conforme de Monsieur le Président du Conseil Général de la Mayenne, le Conseil Municipal, après qu'il en ait pris connaissance et en ait délibéré **APPROUVE** à l'unanimité le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics qui pourra faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'une révision tous les trois ans maximum, voté par le Conseil Municipal.

### **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3 - Commune**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les mouvements de crédits ci-dessous au budget principal de la Commune.

+ 80 € sur les dépenses imprévues

+ 80 € sur l'article 7391178 Restitution au titres des dégrèvements

### **PANNEAU ECOLE PUBLIQUE « Les mille mots »** **OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015**

Le devis de la société ALPHA SIGNALTIQUE est retenu pour la fourniture et pose du panneau sur poteau portant le nom de l'Ecole Publique « Les mille mots ».

L'inauguration de ce panneau est prévue le Samedi 31 janvier en même temps que les portes ouvertes de l'école.

Un crédit de 700 € est ouvert avant le vote du budget 2015 pour en permettre le mandatement.

### **CREDITS SCOLAIRES 2015 - DEMANDE EQUIPEMENTS NUMERIQUES**

| <b>ECOLE PUBLIQUE</b>              |  |
|------------------------------------|--|
| FOURNITURES SCOLAIRES              | 43.38 € x 124 élèves .....5379.12 €  |
| CREDITS LIVRES                     | 6.80 € x 124 élèves .....843.20 €  |
| Participation et Transport PISCINE | Financé directement par le budget commune  |
| SORTIES SCOLAIRES                  | <u>Car du primaire</u><br>663.13 € x 2 cars .....1 326.26 €<br><u>Car de maternelle</u><br>267.71 € x 2 cars .....535.42 €<br><b>TOTAL</b> ..... <b>1 861.68 €</b> |
| FONCTIONNEMENT COURANT             | <u>Amicale et Coopérative</u><br>7.50 € x 124 élèves =.....930.00 €  |
| <b>TOTAUX</b>                      | <b>9 014 €</b>   |

## Équipements informatiques :

Le Conseil Municipal prend acte des besoins en équipements numériques à l'Ecole Publique et donne un accord de principe. Ce projet de matériel informatique complémentaire sera analysé au niveau du Pays de Loiron pour la mise en place selon les besoins d'un groupement de commande. L'estimatif pour le Bourgneuf représenterait une dépense de l'ordre de 8 973.60 € TTC

## SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL PARTENARIAT SUR LA RESSOURCE NUMERIQUE NUMILOG EQUIPEMENT SECURISE A DESTINATION DES LECTEURS

### 1 – Convention avec le CG 53 - Numilog

Le Conseil Municipal valide la signature de la convention à passer avec le Conseil Général régissant le mode de fonctionnement de l'ajout d'une ressource numérique Numilog à la Bibliothèque qui permettant aux usagers le téléchargement gratuit de livres numériques sur les supports nomades tels que liseuses, tablettes.

### 2 – Équipement sécurisé

Devant les coûts d'investissement et d'abonnement annuel, la mise en sécurité du poste dédié aux lecteurs à la bibliothèque n'est pas retenue dans le moment.

## COMPTE-RENDU COMMISSION AMENAGEMENT

L'assemblée prend connaissance d'une liste de projets étudiés par la Commission :

- Acquisition de tables et chaises au restaurant scolaire
- La mise en place d'un panneau lumineux
- L'amélioration de l'éclairage au terrain de Morfelon pour sécuriser la traversée de la départementale
- L'aménagement de l'accotement du Haut-Domain à la rue des Chevaux
- L'aménagement d'une piste cyclable rue Saint-Gilles avec retrait des îlots paysagers
- La continuité du fleurissement annuel et rénovation extérieure de la pompe Place de la Tannerie
- La mise en place de panneaux indicateurs « commerces » Place de la Tannerie et du Vieux Marché.

## VENTE TERRAIN rue du Trianon à Monsieur et Madame Henri FOUILLET

Suite à la demande des intéressés, le Conseil Municipal **EMET** un avis favorable à la cession d'une bande de terrain qui n'excédera pas 2 m de largeur des bornes situées EST / OUEST côté terrain communal au prix de vente de **4 € /m** frais de bornage et d'acte notarié en sus.

## VENTE – ACHAT TERRAIN à LA NERRERIE

Pour permettre l'extension de leur habitation, le Conseil Municipal accepte de vendre une partie du chemin communal longeant la propriété de M. et Mme ROCHELET à La Nerrerrie en contrepartie d'une cession de terrain leur appartenant permettant ainsi la continuité du chemin pédestre. Tous les frais seront supportés par les demandeurs

---

## CONSEIL MUNICIPAL de MARS 2015

**Lundi 9 mars** Absents : Mireille THEBERT ayant donné pouvoir à Michel FORTUNE, Jean-Yves SALIOU ayant donné pouvoir à Françoise PIAU, Alain LUCAS  
Secrétaire : Pierrette LEHAY

**Lundi 30 mars** Absents : Mireille THEBERT ayant donné pouvoir à Gilbert FAUCHARD, Stéphanie HERVAGAULT, Richard GAUTIER, Meggie GENDROT ayant donné pouvoir à Michel BOUILLOU, Alain LUCAS ayant donné pouvoir à Jean-Yves SALIOU  
Secrétaire : Michèle ROBERT

## AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE du Contrat Territorial des Milieux AQUATIQUES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier soumis à enquête visant à déclarer et à autoriser le programme des installations, ouvrages, travaux ou activités d'aménagement et d'entretien sur la rivière « Le Vicoin » et ses affluents.

### AVENANTS AU MARCHES DE TRAVAUX CLUB HOUSE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la passation d'avenants sur les lots de terrassements-vrd, charpente/bardage, menuiseries extérieures, plomberie/sanitaires, électricité, peinture pour un montant total sur les 6 lots concernés de 2 332.19 € HT.



### ENTRETIEN ANNUEL ECLAIRAGE PUBLIC

ELITEL RESEAUX de Saint-Ouen des Toits est retenu pour l'entretien 2015 de l'éclairage public moyennant une prestation de 16.20 € HT x 319 foyers

### SITE INTERNET

Après consultation, Julien LECLERC de Dynberry est retenu pour la réalisation du site de la Commune avec une nouvelle édition du logo moyennant une prestation de l'ordre de 2 500 €

### ANIMATION JEUNESSE

Le budget de la manifestation « Bourgneuf-la-Folie » en avril 2016 de 19 300 € est confirmé. Les aides de 8 500 € auprès de la CAF, 600 € auprès de la MSA et 500 € auprès de la DDCSPP seront sollicitées.

La commission travaille sur la mise en place d'un Projet Éducatif De Territoire à la rentrée 2015, permettant ainsi de bénéficier des aides de prestations de service et de l'état pour les Temps d'Activités Périscolaires.

### VOIRIE 2015

Le programme voirie 2015 est ainsi arrêté :

Travaux de recharge et de réfection sur les chemins de « La Haute Fleurardière, La Clerberie, Les Mées, aménagement d'un accès rue du Doué, La Petite Gortière, La Petite Clerberie, la rue des Landes pour un montant estimatif de 78 600 € TTC + Points à temps.

Le fauchage des banquettes de mai est confié à l'entreprise Nicolas CROISSANT de Bourgon

Les élagages d'été sont confiés aux entreprises Nicolas CHEVREL de Bourgon et Michel MARCHAND de Loiron

### AMENAGEMENT 2015

Les travaux de réalisation d'une piste cyclable rue Saint-Gilles après retrait des îlots côté EST sont confirmés en 2015 – L'estimatif s'élève à 13 700 € TTC

La réalisation du chemin piétonnier entre le bas de la rue des Chevaux et le Haut-Domain est prévue en 2016 permettant ainsi de solliciter l'aide « Amendes de Police ».

### BATIMENTS 2015

Il sera étudié la réalisation des travaux suivants :

SACRISTIE : Réorganisation de cet espace avec l'installation d'un sanitaire

SANITAIRES PUBLICS PLACE DE L'EGLISE : Mise à nu de l'intérieur pour y installer un WC PMR, un urinoir et un lavabo

SALLE SAINT-MARTIN : demande estimation pour remplacement menuiseries façade sud

CUISINE RESTAURANT SCOLAIRE : Peinture intérieure

PREAU Ecole Publique : Consultation architecte et étude en 2015 pour dépôt dossier de subvention et réalisation des travaux en 2016

## MATERIEL EQUIPEMENT

L'acquisition de mobilier (tables – chaises) est confirmée auprès de Ouest Collectivités pour un montant TTC de 9 864.72 €

Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes un ordinateur sera acheté à destination des lecteurs de la bibliothèque.

## VOTE DES SUBVENTIONS 2015

| <b>SUBVENTIONS 2015</b>   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>ARTICLE 6574</b>   |                         |
| <b>Associations</b>   | <b>Subventions 2015</b> |
| <b>Basket</b>   | <b>893,00</b>           |
| <b>Football</b>   | <b>4 793,00</b>         |
| <b>T.T.I.C.</b>   | <b>2 400,00</b>         |
| <b>Tennis</b>   | <b>75,00</b>            |
| <b>Ass Gymnastique</b>  | <b>540,00</b>           |
| <b>Coopérative Scolaire</b>   | <b>3 444,88</b>         |
| Livres  | 843,20                  |
| Sorties Scolaires   | 1 861,68                |
| Fonctionnement courant  | 740,00                  |
| <b>Amicale Ecole Publique</b> Fonctionnement courant                | <b>190,00</b>           |
| <b>Société de Pêche</b>   | <b>450,00</b>           |
| Fête de la Pêche du 1er juin 2014                                   | <b>100,00</b>           |
| <b>Le Trianon</b>   | <b>1 000,00</b>         |
| <b>Ass Familles rurales</b> (provision 3,50/enf. dont forfait 750€) | <b>2 000,00</b>         |
| <b>A.C.A.F.P.A Aide à domicile</b>                                  | <b>3 500,00</b>         |
| <b>AFN</b>  | <b>100,00</b>           |
| <b>Halte Garderie "Ritournelle"</b>                                 | <b>4 695,00</b>         |
| <b>Les Lurons Bourgneuviens</b> Aide location salle                 | <b>180,00</b>           |
| <b>ARLM</b>   | <b>100,00</b>           |
| <b>SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX</b>                              | <b>350,00</b>           |
| <b>Aménagement foncier 2</b>  | <b>5 000,00</b>         |

## INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Suite à la fin du service instructeur de la DDT des documents d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Conseil Municipal décide de confier cette prestation à Laval Agglomération moyennant une participation financière à l'acte à savoir :

|                       | <b>Coût unitaire</b> |
|-----------------------|----------------------|
| C U b                 | 98.40                |
| Déclaration Préalable | 172.20               |
| Permis de démolir     | 196.80               |
| Permis de construire  | 246.00               |
| Permis d'aménager     | 295.20               |

## VENTE BOIS A TRAITER

Une seule offre a été déposée pour l'achat du bois à traiter terrain du Trianon. Aussi le Conseil Municipal confirme au prix de 16 €/le stère, terrain nettoyé.

## **CONSEIL MUNICIPAL AVRIL 2015**

Absents : Michel BOUILLOU ayant donné pouvoir à Michel FORTUNE, Stéphanie HERVAGAULT,  
Secrétaire : JEAN-LUC DELLIERE

### **DEMISSION et INSTALLATION CONSEILLERE MUNICIPALE**

Il a été pris acte de la démission de Mireille THEBERT dans ses fonctions de conseillère municipale.

Comme précisé par Monsieur le Maire et ce depuis le vote des municipales au scrutin de liste, Mireille THEBERT est supplée dans ses fonctions par Julie CHARPENTIER, candidate de sexe féminin suivante sur la liste « AGIR ET SERVIR ENSEMBLE » qui a été déclarée installée.

Elle a été désigné membre de la commission « Agricole et Assainissement » - Lilian BEGUE a été désigné responsable adjoint de la dite commission.

### **CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX AIRE DE STATIONNEMENT RUE DU TRIANON**

Après analyse des 7 offres remises pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal a décidé de confier les travaux à l'entreprise SECHE pour un montant de 57 510 € TTC.

L'estimatif était de 79 200 € TTC

### **AVENANT AU LOT MENUISERIES INTERIEURES DU CLUB HOUSE**

Un avenant de 197.30 € HT est passé au marché de travaux de l'entreprise Christophe LEBLANC pour le lot menuiseries intérieures.

### **VESTIAIRES TERRAIN DE FOOTBALL**

Le Conseil Municipal est favorable au remplacement dans leur intégralité des fenêtres des anciens vestiaires en lieu et place de la pose d'un double vitrage sur l'existant. Un avenant sera passé avec l'entreprise BONDIS.

Une aide 13 800 € a été accordée pour ces travaux par la Fédération Française de Football.

### **PROJET CRECHE**

Il a été présenté au Conseil Municipal le projet à l'étude de transfert de la crèche sous gestion de l'association « La Ritournelle » dans les locaux de l'ex mairie.

Le projet consisterait à l'aménagement du rez-de-chaussée d'environ 75 m<sup>2</sup> avec un agrandissement sur l'arrière d'environ 100 m<sup>2</sup>.

Le nombre de places pourrait évoluer de 12 à 17 voire 18. La CAF participerait au financement de ce projet.

### **SUPPRESSION DE REGIES DE RECETTES ET CREATION D'UNE NOUVELLE REGIE**

Suite à l'informatisation des services du restaurant scolaire-périscolaires et ALSH avec le passage en mode de facturation et paiement par les usagers auprès du Trésor Public, il est décidé de supprimer ces deux régies.

Toutefois, pour permettre l'encaissement des participations lors de manifestations locales, une régie de recettes est créée.

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE**

Suite au dépouillement de l'enquête réalisée, les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque à compter de la rentrée de septembre 2015 sont les suivants :



|                 | matin       | Après-midi        |
|-----------------|-------------|-------------------|
| <b>Lundi</b>    |             | 15 h 45 – 18 h 30 |
| <b>Mercredi</b> |             | 15 h – 18 h 30    |
| <b>Vendredi</b> |             | 15 h 45 – 18 h 30 |
| <b>Samedi</b>   | 10 h – 12 h |                   |

### CHOIX LOGO DE LA COMMUNE

Après présentation des 11 propositions le Conseil Municipal valide le logo suivant :



### CONSEIL MUNICIPAL MAI 2015

Absents : Alain LUCAS  
Secrétaire : Jean-Yves SALIOU

#### VOIRIE et AMENAGEMENT 2015 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Suite à la consultation, 4 entreprises ont remis une offre pour les travaux de voirie 2015 et piste cyclable rue Saint-Gilles (tronçon Place du Vieux Marché au bas de la rue des Chevaux).

Le Conseil Municipal unanime a retenu l'entreprise SECHE du Bourgneuf-la-Forêt pour un montant TTC de 81 118.43 €

#### TRAVAUX BATIMENTS

Après analyse des devis, les entreprises suivantes ont été retenues :

**LEBLANC Christophe** : Pose porte d'entrée Ecole Maternelle : 3 369 € TTC

**LEMESLE Ludovic** : remplacement des menuiseries extérieures salle St Martin : 3 612.09 € TTC

**FOUILLEUL Joël** : Peinture cuisine restaurant scolaire : 1 707.43 € TTC

#### ACQUISITON TRACTEUR TONDEUSE

**BREILLON BERTRON** de Saint-Berthevin : tondeuse John Deere coupe mulching avec reprise de la tondeuse ISEKI SG 17 : 23 000 € TTC

#### COMMANDE LIVRE « Passeurs de Lunes »

Après présentation du nouveau livre à sortir du bourgneuvien Eric MEDARD titré « Passeurs de Lunes », le Conseil Municipal décide de passer une commande de 50 exemplaires à 34 € l'unité.

#### VENTE REPAS CENTRE AERE DE JUILLET

Le Conseil Municipal maintient le prix de vente à **4.10 € le repas** auprès de l'Association Familles Rurales pendant le centre aéré de juillet.

#### COURRIER MAISON D'ACCUEIL Pierre GUICHENEY

##### 1 – Avenant contrat de location

Un avenant au contrat de location des locaux de la garderie et de l'ALSH des 4-11 ANS est passé prenant en compte le transfert des obligations légales en matière de sécurité et d'accessibilité à la commune. Les travaux de mise en accessibilité ont été estimés à 8 000 € HT

## 2 – Présence des pigeons

La Maison d'Accueil interpelle la commune sur la présence de nombreux pigeons sur leurs bâtiments et ce depuis les travaux de calfeutrage réalisés à l'église.

Après débat sur les différentes méthodes qui pourraient être mises en place pour diminuer voire éradiquer ces volatiles, il sera demandé à la Maison d'Accueil de prendre dans un premier temps des mesures de calfeutrement des ouvertures et d'observer ensuite leur comportement.



## **TRAVAUX EAU POTABLE**

Rue du Trianon

### EAU POTABLE

Le SIAEP Centre Ouest Mayennais a réalisé en début d'année des travaux d'eau potable sur la commune :

#### Renouvellement et renforcement de la canalisation de distribution depuis la rue des Poiriers à l'Impasse du Trianon

- 300 ml de conduites, 16 branchements et deux poteaux incendie nécessaires pour assurer la défense incendie notamment du cinéma « Le Trianon »

#### L'extension du réseau route d'Ernée

- 185 ml de conduites et 7 branchements

#### Le renouvellement de la canalisation de distribution Impasse du Trianon

- 170 ml de conduites et 12 branchements

Les travaux ont été confiés à l'entreprise **CISE TP de GORRON**.

MONTANT DES TRAVAUX arrêtés à ce jour à 92 000 € HT et financés par le Conseil Départemental à hauteur de 30% et le SIAEP pour les 70% restants par autofinancement.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis avril dernier, SUEZ ENVIRONNEMENT (ex LYONNAISE DES EAUX) réalise sur la commune le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement collectif obligatoire et effectué dans le respect de la salubrité publique.

Des avis de passage ont été transmis ou sont en cours de transmission aux occupants d'habitations raccordées à un système d'assainissement autonome.

La modification du rendez-vous est possible par un appel téléphonique au 02.43.69.58.00.

Cette prestation est facturée 54.56 € TTC.

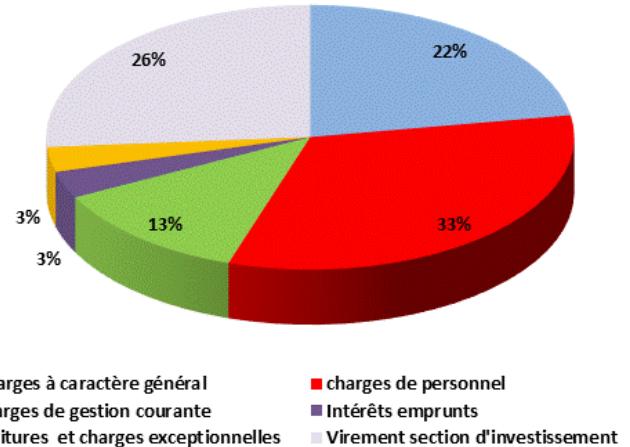


# LE BUDGET COMMUNAL 2015

## Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général..... 354 070.00 €  
 Charges de personnel ..... 517 000.00 €  
 Charges gestion courante ..... 197 400.00 €  
 Intérêts des emprunts..... 52 000.00 €  
 Ecrit et charges exceptionnelles 48 024.00 €  
 Autofinancement ..... 415 000.00 €

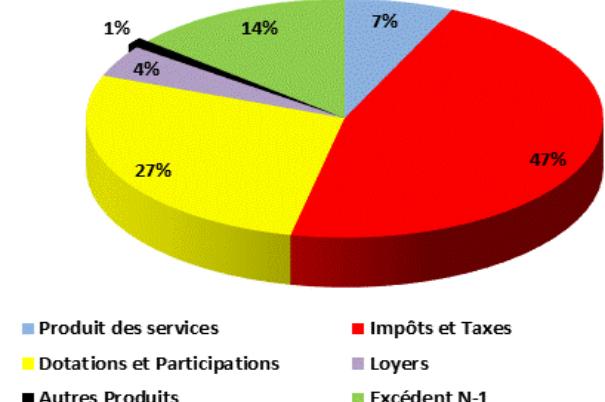
**Total 1 583 494.00 €**



## Les recettes de fonctionnement

Produit des services..... 108 215.00 €  
 Impôts et Taxes ..... 736 591.00 €  
 Dotations et Participations ..... 434 875.00 €  
 Loyers..... 68 230.00 €  
 Divers ..... 16 802.00 €  
 Excédent de fonctionnement N-1 218 781.00 €

**Total 1 583 494.00 €**



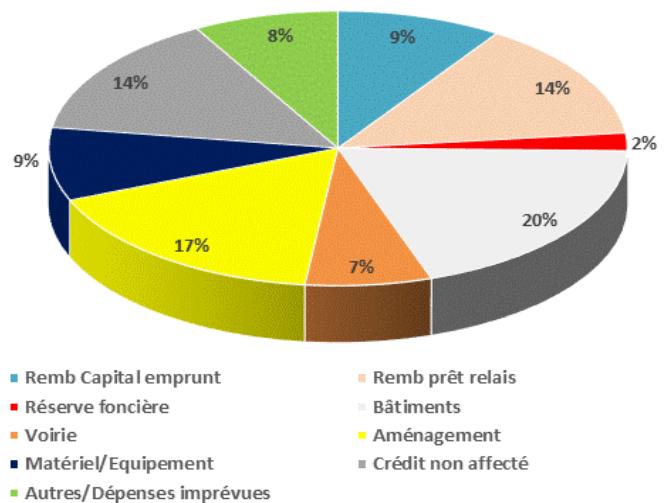
## Les impôts locaux

| Taxes                                    | Bases notifiées  | Taux 2014    | Taux votés 2015 | Produit Attendu en € |
|--|------------------|--------------|-----------------|----------------------|
| <b>Taxe d'habitation</b>                 | <b>1 078 000</b> | <b>24.36</b> | <b>24.36</b>    | <b>262 601</b>       |
| <b>Taxe Foncière Bâti</b>                | <b>864 000</b>   | <b>23.48</b> | <b>23.48</b>    | <b>202 867</b>       |
| <b>Taxe Foncière non Bâti</b>            | <b>191 100</b>   | <b>34.27</b> | <b>34.27</b>    | <b>65 490</b>        |
| <b>Contrib. Foncière des Entreprises</b> | <b>243 100</b>   | <b>22.30</b> | <b>22.30</b>    | <b>54 211</b>        |
| <b>TOTAL</b>                             |                  |              |                 | <b>585 169</b>       |

## Les dépenses d'investissement avec reports 2014

Remb. Capital emprunt ..... 99 000.00 €  
 Remb prêt relais ..... 150 000.00 €  
 Réserve foncière ..... 22 000.00 €  
 Bâtiments et bâti terrain foot ..... 208 652.00 €  
 Voirie ..... 75 500.00 €  
 Aménagement et Aire station ..... 182 028.00 €  
 Matériel et Equipment ..... 91 872.00 €  
 Crédit non affecté ..... 155 000.00 €  
 Autres/Dépenses imprévues ..... 87 155.00 €

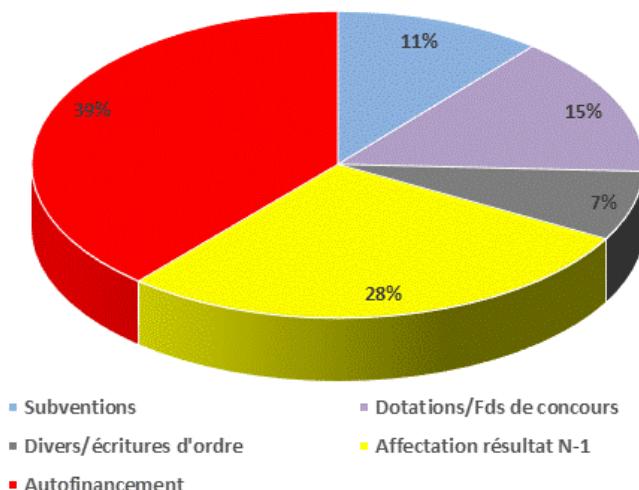
**Total 1 071 207.00 €**



## Les recettes d'investissement avec reports 2014

Subventions ..... 117 659.00 €  
 Dotations/Fds Concours ..... 158 000.00 €  
 Divers/écritures d'ordre ..... 78 508.00 €  
 Affectation résultat N-1 ..... 302 040.00 €  
 Autofinancement ..... 415 000.00 €

**Total 1 071 207.00 €**



# INFORMATIONS

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi ..... 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H  
Mardi ..... 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H  
Mercredi ..... 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H  
Jeudi ..... 8 H 30 à 12 H 30 - /  
Vendredi ..... 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H  
Samedi ..... 9 H à 12 H 00 /



*Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires*

**Tél : 02.43.37.71.08 Fax : 02.43.37.11.36**

**e-mail : mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr**

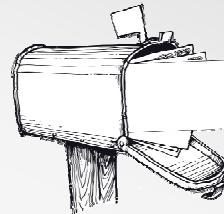
**Service Animation 1er étage : Yann DAOUDAL 02.43.37.78.17**

## HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

(locaux de la Mairie - 45 rue Principale)

**Tél : 02.43.01.06.37**

Lundi ..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15  
Mardi ..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15  
Mercredi ..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15  
Jeudi ..... 9 H à 12 H 00 - /  
Vendredi ..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15  
Samedi ..... 9 H à 12 H 00 /



*Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires*

## PERMANENCE à la Mairie

Salle des Permanences - 1er étage

Assistante Sociale

**Sur rendez-vous au 02.43.59.99.00**

Tous les mardis matin

De 10 h 00 à 12 h 00

## PERMANENCES Week end

*En cas de nécessité absolue, un numéro est à votre disposition*



**07.76.71.83.81**



## Horaires BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (dès septembre)

« Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi ..... 15h45-18h30  
Mercredi ..... 15h -18 H 30  
Vendredi ..... 15h45 -18 H 30  
Samedi ..... 10 H -12 H



**Tél : 02.43.37.76.32**

## Horaires LUDOTHEQUE

1er vendredi de chaque mois  
De 17h à 19h  
Au local des jeunes



## REGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis et mercredis

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés

de 10 h à 12 h



## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

**Le règlement sanitaire départemental (RDS)** interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, l'**article 84** stipule clairement que

« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

Les horaires de la déchèterie de Port-Brillet sont les suivants :

Lundi : ..... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Mardi : ..... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18h

Mercredi : .. 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Jeudi : ..... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Vendredi : ... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Samedi..... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h



## Élections régionales les 6 décembre et 13 décembre 2015 : Vous munir d'une pièce d'identité



Pour participer aux élections, la loi impose dans les communes de plus 1000 habitants, la présentation d'une pièce d'identité.

Pièces autorisées : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire Carte vitale avec photo ....

## CONCOURS FLEURISSEMENT 2015

1ère Catégorie

**Maisons avec jardin très visible de la rue**

2ème Catégorie

**Décor floral sur la voie publique - Fenêtres et murs**

3ème Catégorie

**Balcons, terrasses, cours, jardinets**

4ème Catégorie

**Tous commerces**

5ème Catégorie

**Fermes et Maisons hors agglomération**

**Le Jury passera début juillet**

Pour la 5ème catégorie, les personnes

doivent s'inscrire à la Mairie avant le  
4 juillet 2015

## Naissances



|                           |                         |          |
|---------------------------|-------------------------|----------|
| Marwin LEPENNETIER SUHARD | Les Brosses             | 09.12.14 |
| Maëline COGNARD           | Les Saintmières         | 16.12.14 |
| Cameron DUVAL             | Les Brosses             | 27.12.14 |
| Téo GUESNERIE             | La Rouérie              | 23.01.15 |
| Ninon MIGNON              | Les Epineaux            | 16.02.15 |
| Aaron ALLUSSE             | 13, Bd des Marronniers  | 23.02.15 |
| Nathan FOURNIER           | Le Perron Neuf          | 30.03.15 |
| Adèle DEFRAINE            | 4, impasse du Pré Carré | 18.04.15 |
| Noann GUÉROT              | 3, rue de la Vigne      | 02.06.15 |

## Mariages



|   |          |
|---|----------|
| Zaranirina RASOLONIAINA et Dominique LAVALEUR | 14.03.15 |
|---|----------|

## Décès



|                                    |                      |          |
|------------------------------------|----------------------|----------|
| Cécile DERAINE épouse LANDEROIN    | 28, rue des Carreaux | 18.12.14 |
| Maurice ROYER                      | Maison d'Accueil     | 07.01.15 |
| Norbert GASDON                     | Maison d'Accueil     | 30.03.15 |
| Georgette PELLETIER épouse BANNIER | Maison d'Accueil     | 04.06.15 |
| Roland JAVELLE                     | 28, rue des Glycines | 07.06.15 |
| Luciano PICCINI                    | 86, rue Saint-Gilles | 08.06.15 |

## Cérémonie anniversaire du 8 mai 1945.

Pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire, la cérémonie a eu lieu le dimanche 10 Mai en présence des Anciens Combattants du Bourgneuf la forêt et de Launay Villiers ainsi que la présence d'enfants et d'élus.

Après le dépôt des gerbes au monument aux morts, Michel Fortuné, maire, a lu la lettre du secrétaire d'état à la défense suivi de l'appel des morts du Bourgneuf la Forêt et de Launay Villiers.

Une minute de silence a été observée et les participants se sont retrouvés à la mairie pour partager le vin d'honneur.



# INFORMATIONS COMMUNALES



## Opération Argent de poche

Pendant la première semaine de vacances, quatre jeunes, âgés de 16 à 18 ans, ont participé à un chantier Argent de poche, pendant cinq demi-journées.

Au programme : aménagement des carrés de jardinage, construction d'un hôtel à insectes, remise à neuf d'une pompe à eau et désherbage des massifs.

## Plantations



Les élèves de la classe de grande section de l'école « Les mille mots et ceux de petite et moyenne sections de l'école Saint-Joseph ont fleuri les plates-bandes de la commune.

Avec l'aide de bénévoles et de quelques élus, ils ont fait des plantations dans le jardin de l'ancien presbytère.

Bégonias, tabac, pétunia de toutes couleurs vont ainsi égayer cet endroit, à proximité de la place des Mées. Chaque année, 800 plants sont répartis dans la commune. Le Bourgneuf la forêt compte déjà une fleur, les petits jardiniers contribueront peut être à l'obtention de la deuxième...

## Moutons



Le 25 avril, un agneau Ouessant est venu au monde, derrière l'école publique.